

Se mobiliser pour se réappropriier et étendre une « Sécu à 100 % »



Avec leur plan de 44 milliards de coupes dans les dépenses sociales, Macron et Bayrou s'apprêtaient à célébrer, à leur façon, les 80 ans de la Sécurité sociale. Bayrou parti, la menace reste.

En trente ans, du « plan Juppé » (1995) au « plan Bayrou » (2025), la Sécurité sociale n'a cessé d'être la cible des contre-réformes libérales qui se sont succédé sous tous les gouvernements. Pour Macron, il s'agit désormais d'en finir avec un « modèle social » qui coûte un « pognon de dingue » au patronat.

La Sécurité sociale a également été à l'origine des grandes luttes sociales des dernières décennies (1995, 2003, 2010, 2019, 2023). Elles ont mobilisé des millions de travailleur·euses, de jeunes, de retraité·es, pour s'opposer aux contre-réformes des retraites ou de la santé. La défense de la Sécu est aussi au cœur de la mobilisation qui s'est engagée les 10 et 18 septembre 2025 contre le plan Bayrou.

L'heure n'est pas à réduire davantage les dépenses sociales au nom du « déficit », elle est à financer la protection sociale à hauteur des besoins, en commençant par

mettre fin aux 83 milliards d'exonérations de cotisations sociales inutilement accordées aux entreprises.

C'est dans les luttes et dans la rue que doit se célébrer le 80^e anniversaire de la Sécurité sociale. Plusieurs initiatives vont en ce sens :

- ◆ L'appel unitaire « Soigne ta santé, soigne ta Sécu », initié par le « Tour de France de la santé », signé de très nombreuses forces syndicales, associatives et politiques ;
- ◆ L'appel « La Sécu c'est vital », lancé par la Convergence des services publics ;
- ◆ La proposition de la CGT, rejointe par SUD Santé-Sociaux, d'une manifestation nationale à Paris le 9 octobre en défense de la Sécurité sociale.

Reste, dans les semaines qui viennent, à construire unitairement cette mobilisation dans le cadre de la lutte en cours. ✪

Ce dossier, préparé par la commission nationale santé-Sécu-social du NPA – et paru dans *l'Anticapitaliste* n°768 du 25 septembre 2025 –, souhaite apporter sa contribution à ce combat.

De la fondation aux contre-réformes

Fondée, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, la Sécurité sociale entendait « débarrasser les travailleur·euses de l'incertitude du lendemain », en instaurant des droits sociaux pour toutes et tous, destinés à « garantir les travailleur·euses et leurs familles contre les risques de toute nature, susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent ». Le « but final » étant « la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population contre l'ensemble des facteurs d'insécurité ».

Imposée dans un rapport de forces exceptionnel au lendemain de

la Seconde Guerre mondiale, la Sécurité sociale a rendu obligatoire, pour les employeurs, le versement d'un salaire « socialisé » sous forme de cotisations sociales, s'ajoutant au salaire « net » directement perçu par le/la salarié·e. Grâce à la Sécurité sociale, le salaire ne permet pas seulement d'assurer la reproduction de la force de travail des travailleur·euses dans l'emploi, mais celle de l'ensemble de la classe salariée. Elle est un outil essentiel de la solidarité de classe.

En 1945, la Sécurité sociale est majoritairement gérée par les représentant·es élu·es des salarié·es, qui occupent les deux tiers des sièges dans les conseils d'administration des caisses.

La Sécurité sociale n'a jamais été



acceptée par la classe dominante. Toutefois, sous la pression des luttes, les années de forte croissance économique (5% en moyenne) et d'augmentation de la productivité qui suivent la Seconde Guerre mondiale rendent tolérable, pour les patrons, ►

► la hausse des cotisations. Elle permet la montée en puissance des droits sociaux. Les retraites se rapprochent d'un prolongement du salaire d'activité, des soins de qualité deviennent accessibles à toutes et tous.

Austérité et étatisation

Mais dans les années 1970 s'ouvre une période durable de faible croissance et d'absence de gains significatifs de productivité. La protection sociale devient l'objet des politiques d'austérité destinées à protéger les profits.

Malgré les résistances, un projet libéral, soutenu par l'Union européenne, se met en place. Il tend à ramener la Sécurité sociale à une couverture minimum (recul de l'âge de la retraite, baisse du niveau des pensions, moindre remboursement des soins, insuffisance des moyens pour l'hôpital...).

Pour accéder à des soins de qualité ou bénéficier d'une retraite satisfaisante, il devient nécessaire de faire appel à une assurance complémentaire (privée ou d'entreprise) pour celles et ceux qui en ont les moyens.

Pour imposer ce projet, l'État prend le contrôle de la Sécurité sociale, sur laquelle les représentants des salarié·es n'ont plus aucune prise. La «Sécu» devient une succursale du ministère des Finances. Les recettes et dépenses sont votées par le Parlement (loi de financement de la Sécurité sociale).

L'étatisation de la «Sécu» s'appuie sur sa «fiscalisation»: des impôts, payés pour l'essentiel par les salarié·es (CSG, taxes diverses), remplacent les cotisations des employeurs, qui profitent d'exonérations de plus en plus importantes (16 milliards en 2004; 83 en 2023). 🗳️

Sécu : ce que défend le NPA

«La Sécu est à nous»: se réapproprier la Sécurité sociale

Une Sécu financée par du salaire (cotisations) et autogérée par les assuré·es sociaux: pour appartenir aux assuré·es sociaux, la Sécurité sociale doit rester une institution exclusivement financée par du salaire: les cotisations versées par les employeurs. Elle doit être gérée par les représentant·es élu·es et révocables des assuré·es sociaux (qui sont, dans leur immense majorité, des salarié·es) et placée sous leur contrôle.

Cela implique: la fin de l'étatisation de la Sécurité sociale (suppression des lois de financement de la Sécurité sociale, de la gestion de la Sécurité sociale par l'État). Les employeurs ne doivent avoir aucune place dans la gestion des caisses.

Une Sécu qui répond aux besoins sociaux

La Sécurité sociale doit être universelle. Elle doit couvrir toute personne résidant en France, de manière régulière ou non.

La Sécurité sociale doit disposer de budgets lui permettant de répondre de manière satisfaisante aux besoins sociaux, faute de quoi l'inégalité sociale, la concurrence entre salarié·es réapparaissent.

◆ Santé: 100% Sécu et gratuité des soins pour toutes et tous.

◆ Financement à hauteur des besoins de l'hôpital public.

◆ Retraites: une retraite par répartition complète avec 75% des meilleurs salaires à 60 ans pour toutes et tous (avec 37,5 années de cotisations – années de formation et de chômage comprises).

◆ Des allocations familiales identiques pour toutes et tous, versées dès le premier enfant.

Étendre la Sécurité sociale à de nouveaux domaines

◆ «Dépendance» et handicap: la Sécurité sociale, financée par les cotisations sociales (et non par des journées de travail gratuit), doit intégralement prendre en charge un service public de la perte d'autonomie.

◆ L'indemnisation du chômage doit être intégrée à la Sécurité sociale.

◆ Un pré-salaire étudiant pour celles et ceux qui poursuivent des études après le secondaire.

◆ Une réflexion doit être menée sur l'extension de la Sécurité sociale à d'autres besoins fondamentaux (logement, alimentation) ou à la prise en charge du décès.

Le combat pour la réappropriation et l'extension de la Sécurité sociale est partie prenante d'un projet solidaire et émancipateur qui nécessite la rupture avec le capitalisme. 🗳️

Quelques chiffres (2023)

PIB de la France (richesse produite en un an):
2822,5 milliards d'euros

Sécurité sociale (famille, retraite, santé):
643 milliards (25% du PIB)

Protection sociale dans son ensemble (Sécurité sociale + emplois + logement + pauvreté et exclusion):
888 milliards (31,5% du PIB)

Budget de l'État:
567 milliards (20% du PIB)

Contacts NPA Cornouaille:

✉️ npa.kemper@gmail.com

☎️ 06 59 71 42 21

📱 npa-cornouaille
nouveupartianticapitaliste.
org/
lanticapitaliste.org/